

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 07 avril 2015

Présents : Maryse ANNET, Yves BLOT, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, Emmanuelle DENIS, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

Excusé : Franck DEVELAY

Secrétaire de séance : René DUGUÉ

Approbation du précédent compte rendu : pas d'observations, accepté à l'unanimité.

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Budget Communal 2015

Le Conseil examine les dépenses et recettes de fonctionnement, puis les dépenses et recettes d'investissement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à : **297 452 €**

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à : **155 701 €**

Le budget communal 2015 est adopté à l'unanimité.

2. Budget Assainissement 2015

Le Conseil examine les dépenses et recettes de fonctionnement, puis les dépenses et recettes d'investissement du budget Assainissement.

Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à : **97 663 €**

Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à : **89 056 €**

Le budget Assainissement 2015 est adopté à l'unanimité.

3. Vote du taux d'imposition des trois taxes locales

A l'unanimité, il est décidé de ne pas changer les taux d'imposition des trois taxes locales, qui demeurent donc :

- pour la taxe d'habitation à : 5.82 %
- pour la taxe foncière sur le bâti à : 7.90 %
- pour la taxe foncière sur le non-bâti à : 37.10 %

4. Vote du taux de la taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement s'applique lors du dépôt d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Les communes qui ont établi un Plan Local d'Urbanisme (PLU) peuvent décider du taux d'imposition (part communale) de cette taxe d'aménagement:

À l'unanimité, il est décidé de fixer ce taux à son minimum, soit 1%.

5. Convention de broyage avec la communauté de communes

L'employé communal a été formé pour utiliser le broyeur. Prochaine journée de broyage : le 28 avril.

Délibération prise à l'unanimité pour accepter la Charte d'utilisation du broyeur.

6. Commission « Appels d'offres »

Sont volontaires pour en faire partie : Jean-Claude Delorme, Yves Blot, Jean-Guy Lebeau, Agnès Catoire. Christophe Parat en fera partie également.

7. Révision du zonage d'assainissement de Saint Hippolyte

La zone de Saint-Hippolyte avait été classée, il y a plusieurs années, en assainissement collectif. Il s'avère que l'investissement pour l'assainissement collectif de Saint-Hippolyte serait très élevé ; le coût d'installation d'un assainissement individuel groupé serait acceptable, et permettrait d'obtenir une subvention spécifique.

À l'unanimité, il est décidé de classer la zone de Saint-Hippolyte en assainissement individuel.

8. Permission de voirie Orange

Après un rendez-vous avec la société Orange, il est refusé par la municipalité que de nouveaux câbles de connexion des émetteurs téléphone GSM de la ligne TGV passent en aérien, ils seront donc enterrés.

9. Comptes rendus réunions diverses

SIVOS

Deux des 8 communes du RPI Jean-Tardieu, Bissy-sous-Uxelles et Chapaize, ont demandé à se retirer du RPI à compter de la rentrée 2016. La raison invoquée est la longueur des trajets, qui est source de fatigue pour les enfants.

La réglementation en vigueur prévoit que le retrait d'une commune membre d'un RPI ne peut se faire sans l'accord des autres communes. Plus précisément, dans un premier temps le conseil du SIVOS (composé des délégués des 8 communes) aura à examiner les deux demandes.

Il est décidé de voter à bulletins secrets pour définir la position du délégué de la commune de Bonnay lors de la prochaine réunion du conseil du SIVOS qui statuera sur ces demandes :

Quatre voix pour accepter la demande de retrait de Bissy et Chapaize
Six voix contre

10. Questions diverses

Des volontaires pour aider l'employé communal au désherbage sont demandés : René Dugué, Jean Guy Lebeau, Gerhard Schneibel, Jean Claude Delorme se proposent

Des volontaires pour constituer un Comité Chemins qui participerait au débroussaillage et à la remise en état de certains chemins sont demandés : Emmanuelle Denis, Bernard Métrat, Jean Guy Lebeau se proposent.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 23h15

PROCHAINE REUNION LE LUNDI 04 mai 2015 à 20 HEURES 30